



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

INFO Phyto

Septembre - novembre 2017

Trimestriel - - Septembre - Novembre 2017 - Bureau de dépôt : 5000 Namur - N° d'agrément : P917211



Les cimetières enherbés d'Hastière








p.4

La pyrale du buis: comment lutter contre?
p.10

ZOOM SUR TROOZ
p.6



Sommaire

	Les facilitateurs au Salon Valériane	3
	Table-ronde: les cimetières enherbés d'Hastière	4
	Zoom sur les cimetières de Trooz	6
	Enquête: les communes vers le « zéro phyto »	9
	La pyrale du buis	10
	La chronique du Docteur GD	13
	Evènements à venir	15

Bienvenue !



Bienvenue à Tiffanie, nouvelle « facilitatrice pesticides » !

Jean-Nicolas Arnould, ancien facilitateur, étant passé sur le projet « Wallonie en fleurs », le Pôle de Gestion Différenciée a engagé une nouvelle facilitatrice afin d'épauler Thibaut Mottet. Il s'agit de Tiffanie Frenkel, ancienne éco-conseillère de la commune d'Ohey. Licenciée en biologie, Tiffanie s'est spécialisée dans l'océanologie avant de se former en tant que conseillère en environnement à l'Institut Eco-Conseil.

Conseillère en environnement à Ohey durant 8 ans, elle s'est occupée en outre de la mise en place du « zéro phyto ». Elle a pu ainsi se familiariser avec les différentes alternatives aux pesticides.

Son expérience de terrain pourra sans aucun doute apporter les réponses à vos questions et vous aider dans vos aménagements d'espaces publics...

Les facilitateurs au Salon Valériane



Le 1er septembre 2017, les facilitateurs se sont rendus au Salon Valériane afin de participer à une table ronde organisée par Nature et Progrès. Cette table ronde intitulée «Vers une Wallonie sans pesticides» a rassemblé environ 30 personnes.

Les sujets de discussion ont principalement tourné autour de l'agriculture biologique. Néanmoins, plusieurs personnes ont abordé le thème du «zéro phyto» dans les espaces publics et plus spécifiquement la problématique des cimetières.



Nous avons ainsi pu expliquer aux citoyens les changements de pratiques opérés par les communes ainsi que la modification des aspects de nos espaces publics.

Les autres personnes ressources présentes lors de cette table ronde étaient:

- Mr Julien Bizotto, représentant du Ministre de l'Environnement, Carlo Di Antonio ;
- Monsieur Bruno Schiffers, professeur et directeur du Laboratoire de Phytopharmacie à l'université de Gembloux ;
- Monsieur Philippe Baret, professeur à l'université de Louvain ;
- Monsieur Philippe Grogna, directeur de Biowallonie ;
- Monsieur Thibaut Mottet, facilitateur pesticide au pôle de gestion différenciée ;
- Monsieur André Grevisse, producteur bio, signataire de la charte Nature & Progrès.



Table ronde: Les cimetières enherbés d'Hastière ont convaincu les participants

Le 18 septembre, ce sont environ 35 personnes venant de 18 communes différentes qui se sont rendues à Hastière afin d'assister à une table ronde organisée par le Pôle wallon de Gestion Différenciée. Comme à Ottignies-Louvain-la-Neuve, les sujets abordés étaient l'entretien des cimetières, la communication et la gestion des plaintes.



Afin de rendre cette journée la plus concrète possible, une visite des cimetières végétalisés d'Hermeton-sur-Meuse et Heer Agimont étaient programmées. Il faut dire que ces cimetières sont particulièrement bien réussis. Ceux-ci ont offert aux personnes présentes de nombreuses possibilités d'aménagements tels que l'enherbement des allées, la mise en place de sédum ou de galets de schistes entre les tombes,...



La commune n'hésite également pas à rajouter de la couleur en plantant des rosiers et des lavandes ou encore en réalisant des prairies fleuries.

L'aspect communication n'a pas non plus été délaissé. En effet, de nombreux panneaux sont installés aux entrées des deux cimetières.



Ensuite les participants se sont rendus à la maison communale afin d'échanger sur leurs expériences respectives et débattre sur les actions à mettre en place pour parvenir au zéro phyto.

Zoom: Trooz, une autre manière de gérer les cimetières

Commune d'un peu plus de 8000 habitants au passé industriel, la commune de Trooz a tenu à garder un aspect naturel comme en témoignent les différents espaces boisés à proximité du centre. C'est donc dans cette logique que le Collège communal de Trooz a décidé de passer au « zéro phyto » en 2014, poussé il est vrai par la nouvelle législation relative à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.

Pour y parvenir, débroussailluse et huile de bras sont nécessaires pour entretenir les différents espaces publics. En plus de ce désherbage manuel, la commune réalise de nombreux aménagements afin de limiter le travail des ouvriers : fauchage tardif des bords de routes, fleurissement des pieds d'arbres, prairies fleuries réalisées dans le cadre du Plan Maya, ...

Une gestion des cimetières plus verte

L'entretien des cimetières est sans doute la tâche la plus délicate dans le cadre du passage au « zéro phyto ». En effet, ceux-ci sont souvent considérés comme des endroits sensibles où le changement n'est pas vite accepté.

La commune de Trooz compte 6 cimetières à gérer pour deux fossoyeurs. En été, la commune reçoit de l'aide d'articles 60 pour le désherbage. Néanmoins, le désherbage manuel dans les cimetières minéralisés demandant trop de temps, le service Travaux a décidé d'enherber progressivement les cimetières dès 2015.



Cimetière du Batty





Prairie de fauche (à gauche) et tonte différenciée (en bas à droite) au cimetière du Batty.

Actuellement, quatre cimetières sur six sont végétalisés ou en cours de l'être. Les deux autres sont toujours débroussaillés ou désherbés manuellement. A noter que tout comme la ville de Namur, la commune de Trooz est un précurseur en la matière. Elle a donc tâtonné au début avant de trouver la bonne recette. Le résultat de leurs essais est le suivant : 35 gr de semences au mètre carré auxquelles ont parfois été rajoutés des mycorhizes afin de booster le développement du gazon. Et les résultats sont plutôt satisfaisants notamment au niveau du cimetière « du Batty » et du cimetière de Prayon.



Mais la commune ne s'est pas limitée à l'enherbement des allées. En effet, afin de favoriser la biodiversité, d'autres aménagements ont été réalisés. Au cimetière « du Batty », les pelouses d'attente ont été mises en tonte différenciée et des nichoirs et hôtels à insectes sont venus décorer le cimetière. Dans le futur, des plantes couvre-sols comme le sédum seront placées entre les tombes. Ces multiples agencements ont découlé sur la labellisation de 3 cimetières dans le cadre du label « Cimetière-Nature ».



Afin de sensibiliser la population à ce nouveau décor, des panneaux didactiques ont été réalisés et des articles sont parus dans le bulletin communal et sur la page Facebook de la commune.



AVRIL

INDUSTRIE

Désherbage Mécanique

2016

Palmarès des Innovations SALONVERT

Grand Prix Développement durable



StabNet 55/70



StabNet 90/120



Surfaces gravillonés, sablés, stabilisés

De 0.55 à 1.6 m

Qualité et vitesse de travail
Multifonctions

Applications

Cimetières, Allée
Parcs...



Applications

Allées,
Voies vertes,
Terrains sportifs...

PicPavé

Applications

Bordures de trottoirs
Pavés, fils d'eau...



PicBine

Applications

Cimetières, Allées,
Trottoirs, Murs...

02 97 86 36 07

contact@avrilindustrie.com

www.avrilindustrie.com



Enquête: Les communes en route vers le «zéro phyto»

Le Contrat de rivière Haute-Meuse (CRHM) a souhaité faire durant l'hiver 2016-2017 un état de la situation de l'usage des pesticides et des mesures alternatives mises en place par ses 23 communes partenaires. Une enquête a donc été lancée et 21 administrations communales ont répondu favorablement à celle-ci.

Les résultats de cette enquête sont présentés dans un article dont l'objectif est de partager les expériences acquises ces dernières années. Cette synthèse compare l'implication des communes et les mesures alternatives qu'elles emploient dans leur cheminement vers le «zéro pesticide». Les techniques curatives mécaniques (brosses, herse, robot de piste...) et thermiques (vapeur, eau chaude, mousse...) y sont présentées avec un degré de satisfaction associé.

L'article évoque également les techniques préventives (enherbement, paillage du sol...) ainsi que d'autres techniques permettant de réduire parfois considérablement le temps consacré au désherbage des adventices: rejointoyer les dallages, pratiquer le fauchage tardif, ou encore mettre en place la tonte différenciée.



Enfin, il insiste sur l'importance pour les administrations locales de montrer l'exemple aux citoyens et cite une série de moyens de communication pour sensibiliser ce dernier à l'utilisation des pesticides.

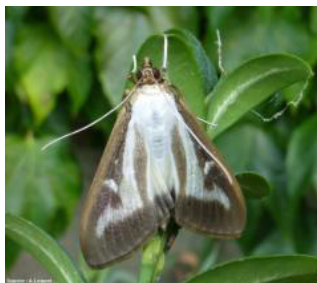
La Haute-Meuse... transparente n°88 - Juin 2017
Article rédigé par la cellule de coordination du CRHM.
Disponible sur le site www.crhm.be dans la section «publications»

La pyrale du buis



La pyrale du buis est un papillon dont la chenille cause beaucoup de dégâts dans les parcs, jardins et forêts. Originnaire d'Asie du sud-est, elle est présente en Belgique depuis plusieurs années. Comment lutter contre cette espèce indésirable?

La pyrale du buis (*Cydalima perspectalis* syn. *Glyphodes perspectalis*) appartient à l'ordre des lépidoptères et la famille des Crambidae. Initialement sa répartition géographique était limitée aux provinces d'Anvers et de Flandre orientale. En 2016, son territoire s'est étendu autour de Bruxelles et entre Andenne et Huy. En 2017, on la rencontre plus fréquemment au Sud de Bruxelles et à plusieurs endroits de Wallonie.



En juin déjà, elle est signalée dans la région de Tournai et en août, on l'observe dans les régions de Mons, Braine-le-Comte, Beauvechain, St-Georges sur Meuse et Amay.

Pour détecter la présence des chenilles, il faut écarter les rameaux des buis de manière à pouvoir les apercevoir à l'intérieur du plant. Des déjections vertes et sèches, retenues par les fils de soie sont souvent visibles.

Mais comment éviter ou limiter son infestation?



Oeufs et chenilles de *Cydalima perspectalis*



Mesure préventives:

- Lors de **nouvelles plantations**, il est préférable de s'orienter vers d'autres végétaux que le buis, tel le houx crenelé (*Ilex crenata*) ou le chèvrefeuille arbustif (*Lonicera nitida*) notamment la variété 'Maigrün' qui constituent de parfaits substituts au buis. Dans tous les cas, on orientera le choix de la variété selon le type de sol.
- Il est conseillé de **tailler** les buis en leur laissant suffisamment d'espace. Les plants dont la ramure est plus aérée sont davantage épargnés.
- Des **voiles anti-insectes** peuvent être placés sur les buis durant les périodes de vol afin d'éviter les pontes (mars à septembre).
- La présence d'**oiseaux insectivores** peut être favorisée par la pose de mangeoires et de niochirs à proximité du buis.
- Il est utile de suivre les **avertissements** dispensés par le Centre d'Essais Horticoles de Wallonie.



Moyens de lutte physique:

- Le **ramassage** des chenilles à la main est envisageable pour autant qu'elles soient ensuite détruites. Les chenilles ne sont pas urticantes.
- La **taille** des branches infestées peut être effectuée, il est alors important de transporter ces branches taillées et autres déchets de la taille dans un sac fermé afin d'éviter la propagation des œufs et chenilles de la pyrale.
- La pulvérisation d'**eau à haute pression** sur le feuillage permet de faire tomber les chenilles sur le sol. L'utilisation de filets disposés au sol facilite la récolte de l'insecte.

Cet article est en partie tiré d'un texte rédigé par la Cellule Comité régional PHYTO de l'A.S.B.L. CORDER sous la coordination de Monsieur Philippe DELAUNOIS, Attaché qualifié à la Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement du Service public de Wallonie.

Retrouvez le texte dans son intégralité avec d'autres moyens de lutte sur le site www.crphyto.be

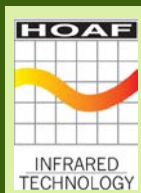


greenagri.be

La gamme la plus complète de produits de désherbage alternatif!



Demandez votre démonstration !



Chronique du Docteur GD



Cher Docteur GD,

Encore une fois, je vous écris car je n'y comprends rien. On nous interdit, à nous en tant que particulier, d'utiliser des herbicides à base de glyphosate sur notre trottoir ou dans notre potager.

Résultat : mes haricots « princesse » sont envahis d'herbes folles et le terrain de pétanque qu'avait réalisé mon mari n'a plus rien à envier au central de Wimbledon. J'aime autant vous dire que mon mari a les boules !



Et que dire de nos routes, littéralement envahies de mauvaises herbes? Herbes soulevant les vieux pavés de la place communale et entraînant ainsi la chute de nombreux passants traînant les pieds au matin pour se rendre au boulot.

A la limite, cela ne me choquerait pas si tout le monde était concerné. Mais ce n'est pas le cas, l'autre jour alors que je conduisais mon fils à l'école, nous fûmes d'un coup recouverts d'un épais brouillard tel le smog londonien de 1952. Nous n'y voyions plus à 20 cm. Après être rentrée dans plusieurs poteaux d'éclairage, le brouillard se dissipa et je constatai que les cheveux de mon fils étaient devenus roses pétants et que j'avais perdu une bonne moitié de ma dentition ! Et que dire des bégonias plantés dans la cour de récréation qui étaient complètement desséchés?

Après avoir repris mes esprits, je constatai qu'un agriculteur était en train de pulvériser son champ de betteraves.

Alors, où est la logique là dedans ? Pourquoi nous interdit-on d'utiliser du glyphosate si cela est toujours autorisé pour les agriculteurs ?

Merci pour votre réponse.

Mireille



Chère Mireille,

Concernant la logique, je pourrais citer Robert Heinlein: « *La logique est une manière méthodique de se tromper en toute confiance* ».

Néanmoins, sachez que les agriculteurs sont déjà concernés par de nombreuses règles les incitant à réduire leur consommation en produits phytopharmaceutiques.

De plus, ces produits ayant un coût important, les doses sont souvent respectées. Les tracteurs sont également de plus en plus équipés, pas comme un Boeing 747 je vous l'accorde, mais ils bénéficient néanmoins de tout un attirail leur permettant d'effectuer la pulvérisation dans les meilleures conditions (système GPS permettant de ne pas pulvériser plusieurs fois au même endroit,...).

La plupart des agriculteurs respectent également les bonnes pratiques de pulvérisation (pas de pulvérisation par grand vent, par temps de pluie, si la température est trop élevée,...). Ce qui n'est manifestement pas le cas de la personne étant responsable de la perte d'une bonne moitié de votre dentition. Mais il y a des mauvais élèves dans tous les secteurs...

Sachez qu'actuellement, des techniques sont testées pour éviter que les écoles soient impactées. Mais bien que nous suspicions depuis quelques années la dangerosité des pesticides, cela ne fait pas longtemps qu'on essaye de tout mettre en œuvre pour en limiter l'impact. N'oublions pas qu'au début des années 50, ces produits étaient plutôt vus comme la solution miracle que comme un « tueur silencieux ».

Il faut donc laisser le temps aux agriculteurs et au monde politique de se retourner afin de trouver des alternatives raisonnables d'un point de vue pratique et financier.

Il serait bien sûr possible de remettre en route les sirènes ayant servi en 1940 pour prévenir des bombardements à chaque fois qu'un agriculteur va pulvériser, de distribuer des masques anti-gaz à la population ou encore de demander aux élus politiques de passer avec une crécelle à chaque application d'un produit suspect. Mais cela ne paraît pas fort réalisable.

Non Madame, je pense qu'il faut être patient et laisser le temps aux personnes responsables de réfléchir et de prendre des mesures raisonnables pour tous les secteurs.

Votre dévoué Dr GD

Evénement à venir



Formation sur le désherbage alternatif dans le cadre du renouvellement de la phytotoxicité.

Le 18 octobre 2017 à Mundo-N (Rue Nanon, 98 à Namur).

Renseignements auprès de Thibaut Mottet –
thibaut@gestiondifferentiee.be ou 0483/44.00.94.



INFOPhyto

Pôle Wallon de Gestion Différenciée asbl.

Equipe des Facilitateurs « zéro pesticide » :

- **Thibaut Mottet** : 0483/44.00.94
thibaut@gestiondifferentiee.be
- **Tiffanie Frenkel**
tiffanie@gestiondifferentiee.be
- **Valérie Vanparys** : 0470/99.03.20
valerie@gestiondifferentiee.be

Comité de rédaction/Editeur responsable

Thibaut Mottet

Remerciements :

Le comité de rédaction remercie chaleureusement l'équipe du Parc Naturel Hautes Fagnes-Eifel pour la traduction en Allemand

